



Plan de circulation définitif pour les modes actifs

Ce nouvel aménagement plus adapté à la circulation des lieux, facilite l'accès des véhicules vers les entrées et sorties de Ville. Il sécurise par la même occasion les trajets des modes doux avec une attention toute particulière pour les cyclistes, piétons et piétonnes en provenance de Bomel.

Concernant le stationnement sur la Place Léopold :

- **15 places de parking dont 1 PMR** sont aujourd'hui à disposition des véhicules au sud de la Place.
- **3 places Cambio** sont accessibles entre la rue Dewez et la rue Lucien Namèche.
- **Les déposes-minutes** sont quant à eux toujours présents mais **ont été déplacés rue Dewez.**

La Ville de Namur se réjouit de l'aboutissement de ce **chantier qui modernise tout un quartier** grâce au réaménagement de l'espace public et qui fluidifie drastiquement la circulation grâce à la transformation de l'ancien rond-point Léopold en un carrefour à feux. La circulation de transit est de ce fait canalisée dans la partie Nord de l'actuel rond-point tandis que la circulation locale vers le centre-ville se fait dans la partie Sud, apaisant et fluidifiant ainsi la mobilité.



Copyright : Denis Closon

La Ville de Namur remercie encore une fois les usagers et usagères pour leur patience tout au long de ce chantier.

Contacts :

Christophe Eloy – Ville de Namur - Département des Voies publiques – Chantiers -
Christophe.Eloy@ville.namur.be

Sandrine Antheunis – Ville de Namur - NID – Communication – sandrine.antheunis@ville.namur.be –
081/24.72.00 -0485/68.16.85